

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Marie-Médiatrice
19 janvier 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du Centre Marie-Médiatrice, tenue le 19 janvier 2022 à 15 h 00 par visioconférence à Montréal.

PRÉSENTS :

Mme Sonia Lombart	Représentante des groupes sociaux communautaires/DÉCLIC
Mme Véronique Lalonde	Représentante des groupes socio-économique/Le PITREM
M. Denis Carignan	Représentant des enseignants
Mme Farinoosh Ghassemi	Représentante des enseignants
Mme Annie Léonard	Représentante du personnel de soutien/Technicienne en éducation spécialisée

Formant quorum sous la présidence de Mme Sonia Lombart

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Mme Manon Moreau	Directrice du Centre Marie-Médiatrice
Mme Soraya Bouzidi	Secrétaire/en remplacement de Mme Raymonde Pichette

SONT ABSENTES :

Mme Sofia Kassi	Représentante des professionnels/Conseillère en formation scolaire
Mme Julianne Bédard-Vallée	Représentante des élèves
Mme Emily Jane Blanchette	Représentante des élèves
Mme Raymonde Pichette	Secrétaire d'école

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Mme Sonia Lombart, déclare la réunion ouverte à 15 h 06, et ce, après avoir constaté le quorum et s'être assurée que tous les membres aient reçu leur convocation dans les délais prévus.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Sonia Lombart, présidente du Conseil d'établissement procède à la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Denis Carignan, appuyé par Mme Véronique Lalonde que l'ordre du jour du 19 janvier soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité (05-CE-2021-2022)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 9 juin 2021
4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 8 décembre 2021
5. Représentantes des élèves au conseil d'établissement
6. Priorités du Centre Marie-Médiatrice pour l'année 2021-2022
7. Code de vie
8. Période de questions
9. Varia
10. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUIN 2021

IL EST PROPOSÉ par Mme Sonia Lombart, appuyé par Mme Farinoosh Ghassemi que l'ordre du jour du 9 juin soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité (06-CE-2021-2022)

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 DÉCEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Léonard, appuyé par M. Denis Carignan que l'ordre du jour du 8 décembre soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité (07-CE-2021-2022)

5. REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Denis Carignan mentionne qu'il n'y a plus de conseil d'élèves depuis deux ans au centre Marie Médiatrice. Il propose d'en faire la promotion auprès des élèves et leur mentionner qu'ils peuvent être représentés au conseil d'établissement.

Mme Sonia Lombart souhaite de le faire avant la prochaine rencontre en mars.

M. Denis Carignan propose de demander à l'étudiante, Mme Emily Jane Blanchette de voir dans ses contacts si des étudiants seraient intéressés à être membres du conseil d'établissement afin de représenter les étudiants du Centre Marie-Médiatrice.

6. PRIORITÉS DU CENTRE MARIE-MÉDIATRICE POUR L'ANNÉE 2021-2022

Mme Manon Moreau, directrice du Centre Marie-Médiatrice, souligne que malgré les difficultés liées au Covid-19, beaucoup d'activités ont eu lieu au centre ainsi que beaucoup de rencontres et de comités ont été mis en place. Le tout n'ayant pas été achevé, il reste du temps pour mettre en place les projets tels que la formation hybride

Priorité 1 :

Mettre en place le projet de la formation hybride de manière plus structurée et structurante pour les élèves et les enseignants.

Priorité 2 :

- Le partenariat avec DÉCLIC, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les intervenants de DÉCLIC et l'équipe du centre Marie Médiatrice pour que les élèves aient accès aux services offerts.
- Toutes les activités en lien avec DÉCLIC et PACT DE RUE.
- Les formations et ateliers sur le budget donné par M. Michel Bouchard, technicien en éducation spécialisée.
- Poursuivre la mise en place du comité pour les élèves à besoin particulier.
- Développement des TICS pour les enseignants afin qu'ils puissent répondre aux élèves.

Mme Sonia Lombart mentionne que dès la semaine prochaine, les projets de DÉCLIC vont être mis en place en présentiel.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Denis Carignan demande si l'école pouvait fournir des masques N95 qui sont plus sécuritaires aux élèves et le personnel du centre Marie Médiatrice.

Mme Manon Moreau répond que les masques N95 ne sont pas encore fournis par le gouvernement aux écoles. Lorsque le ministère autorisera les Centres de services scolaire à en avoir, c'est sûr qu'on va en recevoir.

Mme Sonia Lombart demande si le centre a reçu des tests rapides.

Mme Manon Moreau mentionne que le centre n'a pas encore reçu les tests rapides et elle explique que les tests rapides sont pour le personnel s'il y a présence de symptômes pendant leur présence au centre.

Mme Sonia Lombart demande s'il y'a des changements au niveau du code de vie de l'école.

Mme Manon Moreau répond que non et que peut être pendant le prochain CPEPE, elle pourrait le présenter car le code de vie doit être revu chaque année.

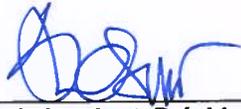
Aucune autre question n'est soulevée.

8. **VARIA**

Aucun point n'est ajouté.

9. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 15 h 28. Proposée par Mme Sonia Lombart.



Sonia Lombart, Présidente



Manon Moreau, Directrice